



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CLEAR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CLEAR
Numéro du produit	A096 EV
Identification interne	Janitorial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pH neutre, nettoyant pour vitres, miroirs et acier inoxydable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Evans Vanodine International
Brierley Road
Walton Summit
Preston. UK. PR5 8AH
Tel: 01772 322 200
Fax: 01772 626 000
qclab@evansvanodine.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.45pm - 01772 322 200 - Lundi à vendredi. Conseils techniques ... - 8.30am to 4.45pm - 01772 318 818 - Lundi à vendredi.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

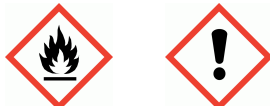
Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

CLEAR

Mentions de mise en garde	<p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P280 Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P301 EN CAS D'INGESTION:</p> <p>P313 Consulter un médecin.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.</p>
----------------------------------	---

Contient PROPANE-2-OL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PROPANE-2-OL	10-15%
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx	

Classification

Flam. Liq. 2 - H225
 Eye Irrit. 2 - H319
 STOT SE 3 - H336

2-BUTOXYÉTHANOL	1-3%
Numéro CAS: 111-76-2 Numéro CE: 203-905-0	

Classification

Acute Tox. 4 - H302
 Acute Tox. 4 - H312
 Acute Tox. 4 - H332
 Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Laver abondamment à l'eau.

CLEAR

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu. mais - Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Aucun symptôme particulier connu. Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner des rougeurs, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Maintenez les récipients frais par la pulvérisation avec de l'eau pour réduire des risques d'explosion.... Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

CLEAR

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eliminer toute source d'inflammation. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

2-BUTOXYÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 2 ppm 9,8 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 30 ppm 147,6 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Autre protection de la peau et du corps N'est pas requise.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Clair. Bleu.
Odeur	Odeur faible Alcool.
pH	pH (solution concentrée): 7.00
Point de fusion	-5°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	85°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	35°C . Mesurée en utilisant la méthode de test ..., (Vase clos Pensky Martins).

CLEAR

Densité relative	0.980 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
----------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
---------------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...
---	---------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux connus.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Nous n'avons pas effectué d'essais sur les animaux pour ce produit. Tous les chiffres cités ci-dessous sont ATE de classifications de toxicité qui ont été effectuées en utilisant la méthode ATE (estimation de toxicité aiguë) de calcul en utilisant LD50 ou ATE chiffres fournis par le fabricant de matières premières ...
------------------------------	---

Autres effets sur la santé	Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.
-----------------------------------	--

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
--	---

ETA orale (mg/kg)	43 333,77
--------------------------	-----------

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
--	---

ETA cutanée (mg/kg)	33 367,0
----------------------------	----------

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
---	---

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	336,67
--------------------------------------	--------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

CLEAR

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination... S'assurer que les récipients sont vides avant rejet...

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Indications de transport routier S'il vous plaît noter: le produit de la taille du paquet de 5 litres ou moins est classé comme une «quantité limitée» pour le transport et ainsi aura le blanc avec des points noirs danger pour le transport de diamants. Taille supérieure à 5 litres Pack aura le diamant rouge liquide inflammable UN1987 Transport de danger ...

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1987

N° ONU (IMDG) 1987

N° ONU (ICAO) 1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)

Nom d'expédition (IMDG) ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)

Nom d'expédition (ICAO) ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID Class 3: Flammable liquids.

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG Class 3: Flammable liquids.

CLEAR

Classe/division ICAO Class 3: Flammable liquids.

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non pertinent. pour le produit emballé...

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n° 19453/2010 et 1907/2006)...
Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...
Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée comme non applicable car ce produit est un mélange ...

RUBRIQUE 16: Autres informations

CLEAR

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. ICAO-TI: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. GHS: Système général harmonisé.</p>
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë Eye Irrit. = Irritation oculaire Flam. Liq. = Liquides inflammables Skin Irrit. = Irritation cutanée STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</p>
Références littéraires clés et sources de données	<p>Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.</p>
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	<p>Méthode de calcul...</p>
Commentaires sur la révision	<p>Fiche de données de sécurité modifiée conformément à l'amendement du Règlement de la Commission REACH (UE) n ° 2015/830 (2,3,15&16) ...</p>
Date de révision	<p>01/08/2017</p>
Révision	<p>8</p>
Statut de la FDS	<p>Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...</p>
Mentions de danger dans leur intégralité	<p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p>